

L'Unicef renouvelle le label "Ville amie des enfants" de Colomiers



Mme Laurent, Présidente de l'Unicef 31, a annoncé officiellement, courant juin, la reconduction du label Ville amie des enfants pour la période 2020-2026. L'Unicef réévalue en effet tous les six ans la capacité des villes labellisées à atteindre les objectifs fixés.

"La Municipalité noue un partenariat étroit avec l'Unicef France, pour contribuer à sa mission de veille, de sensibilisation et de respect des droits de l'enfant en France et dans le monde", rappelle Mme Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole.

Un plan d'actions 2020-2026

Afin de conserver son label "Ville amie des enfants", obtenu en 2009, la Ville de Colomiers a présenté un dossier de candidature constitué de son plan d'actions 2020-2026. "Nous avons travaillé de manière transversale afin de constituer ce dossier, en lien notamment avec M. Jacques Raynal, représentant local de l'Unicef. L'Unicef a également conduit une évaluation de nos actions, lors d'un entretien", a détaillé Mme Catherine Clouscard-Martinato, Adjointe déléguée à l'Éducation, à la parentalité et à l'accueil de loisirs éducatif, en charge de ce partenariat, lors du Conseil municipal du mercredi 30 juin 2021.

Depuis 2009, Colomiers poursuit ainsi son ambition d'assurer le bien-être de chaque enfant, favorisant et accompagnant son épanouissement, son respect et son individualité ; lutte contre l'exclusion, contre toute forme de discrimination et agit en faveur de l'équité ; permet et propose un parcours

éducatif de qualité à chaque enfant et jeune du territoire ; développe, valorise et prend en considération la participation et l'engagement de chaque enfant et jeune.

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr